



COMMUNE de
4607 DALHEM

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif
Ligne directe :
04/374.74.32
Courriel :
beatrice.debattice@commune-
dalhem.be

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
**à la Maison communale, rue
Général Thys n° 27,
le JEUDI 17 SEPTEMBRE 2026
à 20H00***

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance publique du 27/08/2026 - Approbation
2. Zone de Police de la Basse-Meuse - Comptes 2025 - Mandat au Bourgmestre - Décision
3. Zone de Police Basse-Meuse - Modification budgétaire 01/2026 - Mandat au Bourgmestre - Décision
4. Jeunesse - Convention de partenariat avec l'ASBL Family Sport Academy - Année scolaire 2026-2027 - Ratification
5. Cultes - Fabrique d'église de DALHEM - Modification budgétaire 1/2026 - Approbation
6. Correspondance
7. Questions d'actualité au Collège communal

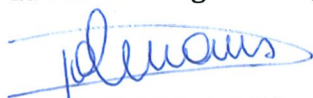
SÉANCE HUIS CLOS

8. Procès-verbal de la séance huis clos du 27/08/2026 - Approbation
9. Ressources humaines - Personnel communal temporaire - Désignations et remplacements - Ratifications
10. Enseignement - Personnel enseignant - Congé pour prestations réduites pour maladie ou infirmité - Décision
11. Enseignement - Personnel enseignant - Demande de mise à la pension de retraite au 01/04/2027 - Avis

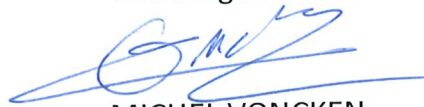
Dalhem, le 08/09/2026.

PAR LE COLLEGE,

La Directrice générale,


ARIANE POLMANS

Le Bourgmestre f.f.


MICHEL VONCKEN